



La Lettre aux Secrétaires Généraux

N°11 – Décembre 2025

Bienvenue dans votre lettre mensuelle dédiée aux Secrétaires Généraux des EPLE ! Pour rappel, ce format a été conçu pour centraliser toutes les informations et demandes d'actions des services régionaux, avec pour objectif de réduire le nombre de mails que vous recevez. Pour simplifier votre lecture, des visuels permettront de distinguer les articles « pour action ». Les chefs d'établissement reçoivent également une copie de cette lettre.

Anne-Laure FORGET

Directrice de l'Éducation et Orientation par intérim
Directrice adjointe Management des lycées
Direction générale adjointe Défi Jeunesse
Région des Pays de la Loire

Barbara GRAVELLE

Directrice du Patrimoine immobilier
Direction générale adjointe Défi Transformations
Région des Pays de la Loire

Benoit SCHAEFFER

Directeur des Ressources humaines par intérim
Directeur adjoint des Ressources humaines
Direction générale adjointe Défi Transformations
Région des Pays de la Loire

Agenda : cérémonies des vœux et remises de médailles aux agents des lycées

Comme chaque année, les **cérémonies des vœux de la Présidente de Région aux agents régionaux des lycées** se dérouleront dans les 5 départements des Pays de la Loire, à 17h (accueil à partir de 16h30).

Chefs d'établissements et Secrétaires généraux y sont également conviés. Pour participer, **vous pouvez vous inscrire jusqu'au 18 décembre en cliquant ICI**.

Cérémonie des vœux aux agents de la Vendée :

👉 **Lundi 12 janvier 2026** : Lycée Colette Le Bret à Aizenay, 8 rue Albert Camus, 85190 Aizenay (Vendée – 85) ;

Cérémonie des vœux aux agents du Maine-et-Loire :

👉 **Jeudi 15 janvier 2026** : Lycée Angers Le Fresne, 38 Chemin du Fresne, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire – 49) ;

Cérémonie des vœux aux agents de la Sarthe :

👉 **Mardi 20 janvier 2026** : Lycée La Germinière, Lieu-dit « La Germinière », 72700 Rouillon (Sarthe – 72) ;

Cérémonie des vœux aux agents de la Mayenne :

👉 **Jeudi 22 janvier 2026** : Lycée Ambroise Paré, 17 Rue du Lycée, 53000 Laval (Mayenne – 53) ;

Cérémonie des vœux aux agents des lycées de la Loire-Atlantique :

👉 **Mardi 27 janvier 2026** : Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44200 Nantes.

Merci de bien vouloir faciliter la participation des agents qui souhaiteraient y assister. Et pour ceux qui ne pourraient être libérés cette année pour nécessité de service, nous vous remercions de veiller à ce qu'ils puissent participer aux vœux les années suivantes en organisant des rotations.

Retour sur le RV des SG du 3 décembre 2025



► Une rencontre riche en échanges pour les secrétaires généraux

Trente-sept secrétaires généraux se sont retrouvés pour un temps d'échanges et de rencontres avec leurs interlocuteurs régionaux. Pour rappel, les rencontres « en présentiel » des SG s'organisent en deux temps : **une réunion annuelle** en fin d'année civile réunissant l'ensemble des SG de la région et **une rencontre territorialisée** au printemps dans trois villes pour plus de proximité.

► Trois thèmes ont structuré cette édition

👉 Le premier portait sur les **devoirs des agents publics et la discipline**
👉 Le second point a permis de présenter les évolutions en matière de **dématérialisation des demandes de formation**
👉 Enfin, un troisième temps a été consacré aux **logements de fonction**, sujet vaste et transversal. Les échanges ont porté sur les nouveautés du règlement à la suite de la délibération de juin 2025 (usage des lieux, retrait, attribution, etc.) et sur la répartition des charges entre la Région, les lycées et les occupants (NAS ou COP). Les SG ont également été questionnés sur, selon eux, les points à traiter prioritairement dans le cadre des logements de fonction, des NAS et des astreintes et les raisons pour lesquelles il a été fait appel à des agents en dehors de leur temps de travail.

👉 Le diaporama de la réunion est disponible [ICI](#).

👉 Retrouvez également les [questions et remarques](#) issues de la réunion et des questionnaires.

► Ce que montre le questionnaire d'évaluation

De manière générale, la **rencontre a été très appréciée**. Les participants soulignent l'intérêt de se retrouver, d'échanger et d'identifier plus clairement les interlocuteurs régionaux. Le **centrage sur deux sujets majeurs et la pertinence des informations ont été salués** (93 % de satisfaction). Le **lieu a également été jugé très favorablement** (96 %), malgré des temps de trajet longs pour certains. Plusieurs remarquent positivement les évolutions engagées et la prise en compte de leurs besoins, notamment concernant l'intervention des agents régionaux dans les logements.

En revanche, une demande forte émerge : **disposer de davantage de temps pour approfondir les sujets**, particulièrement celui des logements de fonction, trop vaste pour être traité entièrement. Beaucoup suggèrent une **rencontre sur une journée complète** et regrettent de repartir sans toutes les réponses. Un travail en sous-groupes, avec un temps plus long, apparaît comme une attente partagée.

Enquête sur l'optimisation du processus d'équipements des lycées

ACTION



Le 3 décembre dernier, nous vous avons adressé une **enquête** administrée par le Cabinet Voirin Consultants et **destinée à recueillir votre perception quant au fonctionnement actuel du processus de recensement et d'acquisition des équipements des lycées.**

A ce jour, **vous êtes déjà plus de 60 lycées à avoir répondu à l'enquête** et nous tenions à vous en remercier très vivement.

Afin de disposer d'une analyse la plus exhaustive possible, nous invitons celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'opportunité de le faire, de bien vouloir prendre quelques minutes afin de participer à cette consultation : [cliquez ICI](#).

Date de clôture de l'enquête : **le vendredi 19 décembre.**

Nous vous remercions par avance pour votre implication et restons à votre disposition pour toute question ou demande de précisions.

Informations : MonOrdiAuLycée et assistance informatique

Nous vous remercions de votre implication pour cette cinquième année de distribution de **MonOrdiAuLycée**. 98% des jeunes ligériens éligibles ont ainsi reçu cet équipement personnel à but pédagogique. Tandis que le fil de l'eau continue jusque fin avril 2026, nous allons passer à la **phase de récupération des ordinateurs non attribués**. Les modalités vous ont été transmises le 20 novembre dernier. region.pdl@economocom.com reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

De plus, nous finalisons les dossiers notamment le sujet **PAREO et l'ajustement des configurations matérielles** demandées en parallèle des opérations de renouvellement des systèmes d'informations pour l'année 2026.

Enfin, les équipes préparent le déploiement de la phase 3 (organisation de la mobilité à l'échelle locale) de la **réorganisation de la maintenance informatique sur les 3 secteurs expérimentaux** (Sud Loire/Cholet, Maine et Loire, Mayenne) et la prise de fonction des techniciens informatiques de secteur dans les autres secteurs (44 Nord, Nantes, Sarthe et Vendée).



MaCantine : télédéclaration de vos données 2025

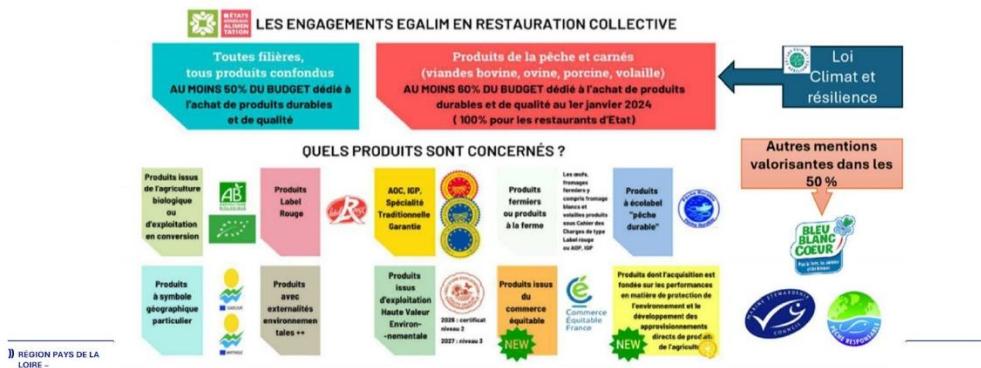
Dans le cadre de la **déclaration obligatoire des données concernant les achats alimentaires pour l'année 2025** des établissements publics sur le site [Macantine](#), nous vous informons que la Région procédera comme les années précédentes à l'**import des données sur le site d'ici la fin du mois de mars 2026** sur la base des données saisies par l'établissement dans le logiciel Easiliy.

A cet effet, la Région compte sur votre collaboration et votre diligence avec l'appui du Responsable de restauration pour **garantir une saisie correcte des données dans Easiliy et des informations fiables** à destination des convives.

N'hésitez pas à contacter **votre Conseiller restauration** si vous avez des questions ou besoin d'assistance.



Dans le cadre de la déclaration obligatoire des données concernant les achats alimentaires pour l'année 2025 des établissements publics, qui sera effectuée par la Région, nous vous encourageons à vérifier la qualité des informations fournies dès maintenant. À titre d'information, les données saisies peuvent être soumises à un contrôle par les autorités compétentes. Le Pôle restauration est à votre disposition pour vous apporter tout le soutien nécessaire.



Enquête annuelle relative aux tarifs de restauration et d'hébergement au titre de l'année 2026

RAPPEL!

Le **formulaire** est à renseigner avant le **vendredi 19 décembre 2025** au plus tard.

Les tarifs proposés par les établissements seront soumis au vote des élus régionaux lors de la session du Conseil régional du 5 mars 2026.

ACTION



Informations : crédits éducatifs d'autonomie (CEA) et aides sociales



Un mail a été adressé le 20 novembre dernier informant du **montant de votre dotation 2026 en CEA et aides sociales** (Fonds social et Dotation équipement professionnel).

Les **subventions 2026 relatives aux CEA** seront votées lors de la session plénière des **18 et 19 décembre 2025**.



Les arrêtés d'attribution seront accessibles via le Portail des Aides.

Le vote des **aides sociales** aura lieu lors de la commission permanente du **30 avril 2026**.

Pourquoi anticiper et préparer la revue de gestion immobilière ?

La Revue de Gestion immobilière (RGI) est un moment échange privilégié avec l'établissement, il vise à **partager le suivi des opérations et anticiper les opérations à venir**. Il permet également une **revue des contrôles et vérifications réglementaires**

Lors de cette rencontre, les sujets abordés sont les suivants :

1. Les vérifications techniques réglementaires obligatoires,
2. La levée des prescriptions de la dernière commission de sécurité,
3. La maintenance et l'entretien réglementaires obligatoires,
4. Le bilan des opérations en cours et discussions sur la programmation 2026
 - ▶ Les interventions dans le cadre du Fond Annuel d'Intervention (FAI),
 - ▶ Les propositions d'intervention dans le cadre du Plan d'Entretien Maintenance (PEM),
 - ▶ Les opérations dans le cadre de la Stratégie d'Investissement dans les Lycées (SIL),
 - ▶ Les travaux réalisés et envisagés par le lycée.



De par sa connaissance technique des bâtiments, de l'organisation de l'équipe maintenance et des problématiques techniques bâti mentaires en cours, l'implication et la présence de l'agent encadrant de maintenance est primordiale au bon déroulement de la Revue de Gestion Immobilière.

👉 Pour en savoir plus sur le déroulé de la Revue de Gestion immobilière, vous pouvez revoir le webinaire de janvier 2025 disponible en [cliquant ici](#)

Ajustement du référentiel maintenance : nous recherchons des secrétaires généraux et/ou proviseurs volontaires pour partager leur expérience

Après quelques années de mise en œuvre, nous souhaitons ajuster le référentiel maintenance afin qu'il corresponde mieux à la réalité et aux besoins du terrain.

Plusieurs points sont à préciser et notamment :

- interventions des agents dans les logements de fonction,
- travail en hauteur,
- interventions en lien avec l'amiante,
- missions liées aux espaces verts, etc.

Les encadrants ont déjà été consultés lors du séminaire des encadrants ; il s'agit maintenant de compléter ces retours avec votre regard. Une réunion début février sera organisée avec quelques Secrétaires Généraux et proviseurs volontaires.

Vous en êtes ?

👉 Si vous acceptez de participer
à cette réunion de travail,
vous pouvez envoyer un courriel à
sebastien.vlagogilaki@paysdelaloire.fr



Mobilité des agents : préparation des recrutements pour la rentrée 2026

ACTION



Dans le cadre de la campagne de mobilité des agents régionaux des lycées, vous recevrez **mi-janvier 2026** les profils de poste à relire et à compléter en vue des recrutements d'ARL dans votre établissement.

👉 **Échéance** : ces documents devront être renseignés et retournés **avant fin janvier 2026**.

En cas de questionnement ou de doute sur le contenu d'un profil, vous pouvez vous rapprocher de votre **référent managérial** pour être accompagné.

Pour mémoire, les mobilités interviendront **à la rentrée de septembre 2026**.

Discipline : bilan des sanctions 2025 et contribution des secrétaires généraux

En 2025, plusieurs temps de sensibilisation ont porté sur les droits et devoirs des agents : permanences auprès des agents, réunion des encadrants du 1er juillet et séminaire des encadrants.

À chaque occasion, nous avons rappelé que **tout comportement inadapté doit être traité** et que la **Région ne peut agir que sur la base d'éléments écrits exploitables**.



Pourtant, la crainte de « passer à l'écrit » demeure, avec l'idée : « cela ne sert à rien, il est fonctionnaire ». Les chiffres montrent pourtant une évolution réelle depuis 2025, avec des sanctions effectives :

- **6 sanctions** pour violences, insultes ou harcèlement moral
- **5** pour des raisons de mœurs, dont harcèlement sexuel
- **5** pour des manquements à la qualité de service
- **1** pour atteinte à la probité

Comme le rappelle le **Guide du manager** (p.110), les sanctions vont de l'avertissement à la révocation. Exemples récents : exclusions temporaires pour propos sexistes, diffusion de vidéos portant atteinte à l'image de la collectivité, refus d'obéissance ; révocation en cas de harcèlement.

Votre appui auprès de l'encadrant et en lien avec le référent managérial est déterminant pour :

- aider à **analyser la situation**,
- **poser un cadre clair**,
- et surtout pour **assurer la traçabilité** des faits.

Votre expertise administrative est un soutien précieux pour produire des écrits fiables, structurés et exploitables ; permettant ainsi un traitement adapté par les services de la DRH.

Dématérialisation de la demande de formation A partir du 2 janvier 2026, fini les bulletins papier !

A partir du **2 janvier 2026**, les agents régionaux des lycées formuleront leurs **demandes de formation via le logiciel TALENTSOFT**.

Dépôt de la demande, avis managérial, suivi : toute la procédure se déroulera en ligne. Les bulletins scannés ne seront plus utilisés.



Cette nouvelle modalité permettra de :

- ✓ Simplifier le dépôt d'une demande de formation
- ✓ Consulter le suivi des demandes
- ✓ Centraliser les demandes de formation

Pour vous présenter le mode opératoire et répondre à vos questions, un webinaire destiné aux encadrants et secrétaires généraux est organisé le **8 janvier 2026 de 13h30 à 14h15**.

Pour participer, inscrivez ce rendez-vous dans votre agenda et suivez le webinaire en cliquant sur le lien suivant [Rejoindre la réunion](#).

Des **webinaires** pour accompagner les agents seront également programmés :

-  **le 15/01 de 13h30 à 14h15**
-  **le 12/02 de 10h à 10h45**
-  **le 24/03 de 13h30 à 14h15**

Les modalités de participation à ces webinaires seront communiquées dans une newsletter spécifique début janvier.